

# CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Convocation 3 juillet 2020

Le dix juillet deux mil vingt à dix neuf heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LAFFUGE, Maire.

**Etaient présents** : Jean-Luc LAFFUGE, Mauricette ECHAROUX, Sara ARNAUD, Samuel POUSSOT, Jennifer VIGOGNE, Edith LAFFUGE, Pascal VIOLLON, Françoise MASSON.

**Etaient représentés** : Dimitri FRANJIC a donné procuration à Jean-Luc LAFFUGE, Romain LAFFUGE a donné procuration à Mauricette ECHAROUX.

**Absente excusée** : Ghislaine COINDARD

**Secrétaire** : Mauricette ECHAROUX

## **LOCATION LOGEMENT COMMUNAL**

Après quelques travaux de rénovation, le logement communal 4 rue de la Mairie peut être remis en location.

Après délibération, le Conseil Municipal

- RETIENT la candidature de Monsieur Fabrice MARTINEZ pour la location du logement communal situé 4 rue de la Mairie
  - o Durée du bail : 6 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020
  - o Montant du loyer : 350 €uros mensuel
  - o Montant de la caution : 350 €uros
- AUTORISE le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Chasse**

La société de chasse a demandé le renouvellement de la convention lui accordant le droit de chasser dans les bois communaux.

Dans cette convention, il est stipulé que la société de chasse doit veiller à l'entretien total et régulier des lignes. Après renseignements pris auprès de l'agent forestier, il s'avère que cette clause n'est pas respectée depuis plusieurs années.

Le Conseil Municipal DECIDE toutefois renouveler la convention jusqu'à fin février 2021. La question sera revue en temps voulu.